

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

LE PREFET DU VAL-D'OISE Direction départementale des territoires Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Par arrêté n° 11304 du 5 mars 2013, une enquête publique d'un mois est ouverte en mairies de **FREPILLON, MERY-SUR-OISE et BESSANCOURT, du lundi 15 avril 2013 au samedi 18 mai 2013 inclus**, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la **Société DAITO KASEI** en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un site de production de pigments traités sur le territoire de la commune de **FREPILLON** - ZAC des Epineaux, au titre notamment de la rubrique ci-après :

- 2640-2** **A** **Colorants et pigments organiques, minéraux et naturels** (fabrication industrielle et emploi de) :
- Emploi : La quantité de matière utilisée étant a) supérieure ou égale à 2t/j
L'emploi étant d'environ 2 tonnes de pigments par jour pour traitement en phase aqueuse et solvantée

Monsieur Claude ANDRY a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel MALLET désigné commissaire enquêteur suppléant par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 18 février 2013, modifiée le 26 février 2013. Monsieur ANDRY sera chargé d'ouvrir les registres d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore ces registres à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Monsieur Claude ANDRY assurera une permanence en mairie de **FREPILLON** :

- **le lundi 15 avril 2013 de 13h30 à 16h30**
- **le samedi 20 avril 2013 de 8h30 à 11h30**
- **le jeudi 25 avril 2013 de 9h00 à 12h00**
- **le lundi 6 mai 2013 de 13h30 à 16h30**
- **le jeudi 16 mai 2013 de 9h00 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés dans les mairies susmentionnées et à la Direction départementale des territoires du Val d'Oise - Service agriculture, forêt et environnement - Pôle environnement et installations classées, pour y être tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an.